

Etudiant étranger en mobilité / titre de séjour à renouveler

Par **roro**, le **15/02/2024** à **18:01**

Bonjour,

Je tiens à vous remercier pour le temps à nous accorder.

Je suis étudiant (doctorant) étranger en échange inter semestre pour 6 mois , j'ai un titre de séjour qui arrive à expiration (fin mars 2024).

j'ai récemment (décembre 2023) soumis une demande de renouvellement auprès de la préfecture. En retour , j'ai reçu une réponse de la préfecture qui me demande un certificat de réinscription.

Sachant que je suis en fin de programme et que ma mobilité prend se termine en février - mars 2024, comment justifier d'une réinscription ? vu que l'année académique débute en septembre 2024 est ce possible d'avoir une préinscription ?

Que dois-je faire pour justifier d'une régularité à terme ? quelles sont les solutions qui s'offrent à moi ?

Merci

Par **Lorella**, le **15/02/2024** à **21:17**

Bonsoir,

Voyez ici si vous trouvez réponse à votre question

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231>

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/02/2024** à **07:33**

Bonjour

Il faudra aussi contacter en urgence l'école doctorale à laquelle vous êtes rattaché en France.